

ASSISTANT PARTAGE SERVICE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE CH CHARTRES

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, 130 000 habitants, située à 80 Km du centre de Paris, est une ville agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires et d'enseignement supérieur, bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare-hôpital).

Le Centre Hospitalier Louis Pasteur (Hôpitaux de Chartres), avec 550 lits MCO, est le troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans qui sera bientôt CHU). C'est également l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir. Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants dont prochainement la reconstruction du service de réanimation avec 25 lits, l'extension du bloc opératoire et du service de l'ambulatoire, la création d'une salle hybride et l'acquisition d'un robot.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil **Chef de service CH/CHR d'accueil**

Nom du service : SERVICE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

Pôle de rattachement : Pole Femme Enfant HOPITAL LOUIS PASTEUR

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Cyrille FARAGUET , cfaraguet@ch-chartres.fr, 0237303767

Composition de l'équipe médicale : 9 PH, 2 assistants, 5 Internes DES, 3 internes MG, 2 externes

Nombre de lits : 45

Nombre de places :

Plateau technique : 6 salles d'accouchements

Autres : 6 journées de bloc opératoires par semaines

4. Présentation du service du CHU de Tours **Chef de service CHU de Tours**

<p>Nom du service : gynécologie Pôle de rattachement : femme parentalité Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) marret henri marret@univ-tours.fr 0247478259 Composition de l'équipe médicale 2PU PH PH 1 cca et 1 assistant pour la gynécologie obstétrique , 1 cca gynécologue médicale et 6 PH temps partiel en orthogénie Nombre de lits 15 lits Nombre de places 8 en ambulatoire lit ou place Plateau technique un bloc op</p>
<p>5. Missions confiées</p> <p>Activités de suivi de grossesses avec diagnostic prénatal Activités de chirurgie gynécologiques, mammaires y compris la reconstruction mammaires et cœlioscopie avancée prise en charge de l'infertilité</p>
<p>6. Les compétences à développer</p> <p>activités de suivi de grossesses avec diagnostic prénatal activités de chirurgie gynécologiques, mammaires y compris la reconstruction mammaires et cœlioscopie avancée prise en charge de l'infertilité</p>
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : permanence des soins sur place avec un senior un interne. Anesthésistes et pédiatres sur places. 4 - 5 gardes max par mois - Au CHU de Tours : Garde sur place 4 gardes par mois en moyenne, 1 jour de WE par mois en moyenne plus planning de chinon 2-3 gardes par mois
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Activités de recherche cliniques en obstétriques et en cancérologie gynécologique Enseignement des internes et autres étudiants du service et de l'hôpital de louis pasteur.</p>
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bureau de consultation - Salle de naissance / service d'hospitalisation en gynécologie et obstétrique - 5 échographes - Diagnostic anténatal - 1 plage de bloc opératoire (1 journée opératoire par semaine possible)
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>OUI sur le parc immobilier de l'Hal Louis Pasteur</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>OUI (poste de PH vacant)</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>OUI</p>
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <ul style="list-style-type: none"> - RCP de cancérologie via le 3C régional et RCP d'endométriase - Staff de DAN en visioconférence avec le CHU - COVOTEM pour les TIU - Nombreuses collaborations interprofessionnelles pour la prise en charge en centre de référence ou de recours pour les cancers pelviens, ovaire, col, vulve et vagin ou pour l'endométriase ou pour les myomes